

- 25 août—Concession à Louis Chevallier.
Quantité et localité: 12 arpents, à la contrée Saint-Joseph.
Voisin: Jean Descarris.
- 25 août—Concession à Jean Gasteau.
Quantité et localité: 12 arpents à la contrée Saint-Joseph.
Voisin: Jean Leduc.
- 25 août—Concession à Jean Auger dit Baron.
Quantité et localité: 30 arpents au bout de la concession d'Urbain Tessier.
- 25 août—Concession à Pierre Peras dit La fontaine, tonnelier.
Quantité et localité: 24 arpents sur le bord de la prairie Saint-Pierre.
Voisins: Pierre Malet et Jacques Beauchamp.
- 25 août—Concession à Jacques Beauchamp.
Quantité et localité: Dix perches de large jusqu'aux terres ci-devant concédées.
Voisins: Pierre Péras et Estienne Laire.
- 25 août—Concession à Guillaume Chartier.
Quantité et localité: 6 arpents à la contrée Saint-Joseph.
Voisin: Mathurin Jouanneau.
- 25 août—Concession à Olivier Charbonneau.
Quantité et localité: 12 arpents, à la contrée Saint-Joseph.
Voisin: Honoré Dasny.
- 25 août—Concession à Mathurin Lorrion.
Quantité et localité: 12 arpents à la contrée Saint-Joseph.
Voisin: Simon LeRoy.
- 25 août—Concession à Jean Leduc.
Quantité et localité: 12 arpents à la contrée Saint-Joseph, joignant sa précédente concession.
- 25 août—Concession à Estienne Laire.
Quantité et localité: 10 perches de larges jusqu'aux terres ci-devant concédées, sur le bord de la rivière Saint-Pierre.
Voisins: Jacques Beauchamp et Guillaume Gendron.
- 25 août—Concession à Pierre Malet.
Quantité et localité: 10 perches de large jusqu'aux terres ci-devant concédées sur le bord de la rivière Saint-Pierre et joignant les terres de Saint-Gabriel.
- 25 août—Concession à Gilbert Barbier.
Quantité et localité: 6 arpents du côté de la montagne, joignant une terre lui appartenant.
- 25 août—Concession à François Bailly dit Lafleur, maçon.
Quantité et localité: 30 arpents au bout de la terre de Jacques Archambault.